

## Fiche communale

# Mons

---



Édition 2020

# Fiche communale

## Mons

---

### Editeurs responsables

Nathalie QUEVY  
Hainaut développement  
Parc scientifique Initialis  
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons  
Tél.: +32 65 342 612 – Fax: +32 65 342 603

Helen BARTHE BATSALLE  
Observatoire de la Santé du Hainaut  
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré  
Tél.: +32 65 879 600 – Fax: +32 65 879 679

### Récolte, structuration des données – Rédaction

HAINAUT DEVELOPPEMENT  
Système d'Information stratégique  
Richard REMISZ – Sam VAN DE VOORDE  
Parc scientifique Initialis  
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons  
Tél.: 0800 15 500 – Fax: +32 65 342 566

OBSERVATOIRE DE LA SANTE DU HAINAUT  
Paul BERRA  
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré  
Tél.: +32 65 879 635 – Fax: +32 65 879 679

Email: [hainaut.stat@hainaut.be](mailto:hainaut.stat@hainaut.be)

"Hormis les exceptions explicitement prévues par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'éditeur".

2<sup>ème</sup> mise à jour 2020

## Sommaire

Éléments marquants.....	4
1. Territoire.....	5
2. Population .....	6
2.1. Population et évolution.....	6
2.2. Age de la population .....	6
Vieillessement de la population .....	7
2.3. Mouvements de population.....	8
2.4. Ménages .....	8
2.5. Perspectives de population et des ménages.....	8
3. Espérance de vie et mortalité.....	10
3.1. Espérance de vie.....	10
3.2. Mortalité.....	10
3.3. Causes de décès .....	10
4. Etat de santé.....	12
4.1. Etat de santé.....	12
4.2. Dépistage du cancer du sein.....	13
4.3. Comportements de santé.....	13
5. Logement.....	14
5.1. Logements et années de construction des bâtiments .....	14
5.2. Immobilier .....	14
Prix de l'immobilier .....	14
Pression immobilière.....	14
5.3. Foncier.....	15
5.4. Logements publics.....	15
6. Services à la population.....	16
6.1. Offre médicale .....	16
6.2. Petite enfance .....	16
6.3. Aînés .....	16
Maisons de repos .....	16
6.4. Nombre d'établissements scolaires .....	17
6.5. Population scolaire .....	17
7. Formation .....	18
7.1. Niveau d'instruction .....	18

8.	Emploi.....	19
8.1.	Emploi salarié .....	19
8.2.	Emploi indépendant .....	19
8.3.	Taux d'emploi / Taux de chômage .....	19
	Taux d'emploi .....	19
	Taux de chômage.....	19
8.4.	Mobilité des travailleurs.....	20
	Mobilité des travailleurs résidents .....	20
	Mobilité des travailleurs occupés.....	20
9.	Revenus .....	21
9.1.	Revenus médians et déclarations.....	21
9.2.	Revenus d'intégration sociale (RIS) .....	21
10.	Tissu économique.....	23
10.1.	Entreprises.....	23
10.2.	Agriculture .....	24
10.3.	Tourisme.....	25
	Sources .....	26

## Éléments marquants...

Avec 653 hab./km<sup>2</sup>, Mons présente une densité de population plus élevée qu'en Hainaut, en Wallonie, en Flandre et en Belgique.

Elle enregistre une proportion d'étrangers (15,9 %) supérieure à celles des autres territoires (Hainaut, Wallonie, Flandre et Belgique). 28,5 % des résidents étrangers à Mons sont de nationalité italienne et 13,6 % de nationalité française.

En comparaison avec le Hainaut, la mortalité totale à Mons se révèle plus faible chez les femmes, tandis que les hommes meurent plus prématurément (avant 65 ans).

La part des personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est similaire à celles du Hainaut et de la Wallonie.

Le prix moyen de l'immobilier pour une maison à Mons est comparable à celui du Hainaut mais inférieur à celui observé en Wallonie.

La commune recense 717 places d'accueil pour la petite enfance sur son territoire. Mons dispose de 12 maisons de repos pour un total de 1 278 lits.

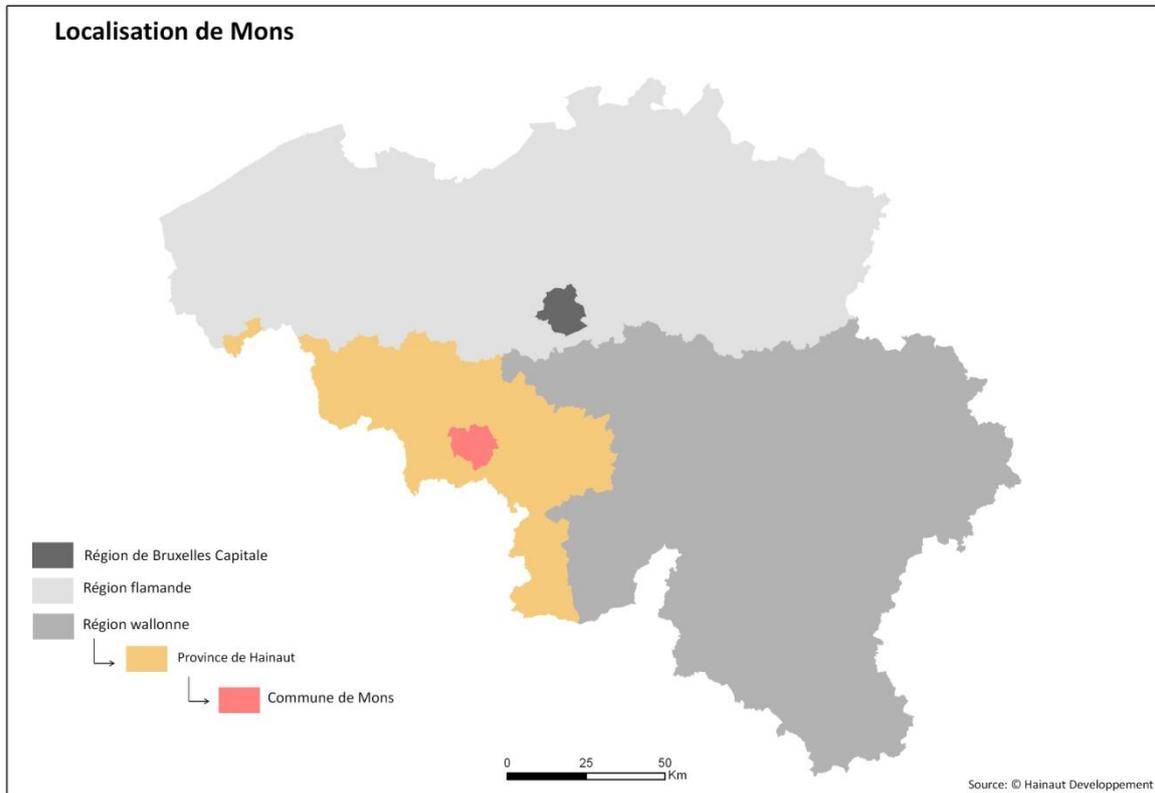
La commune présente une proportion plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur qu'à l'échelle du Hainaut.

Le taux d'emploi à Mons est inférieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie. Le taux de chômage est quant à lui supérieur. Le taux de création d'entreprises est plus important que ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de cessation est également plus élevé.

## 1. Territoire

La commune de Mons se localise dans le centre la province du Hainaut. Elle appartient à l'arrondissement de Mons et fait partie du territoire du Cœur du Hainaut.

Mons s'intègre dans plusieurs ensembles paysagers: celui de la Haine et de la Sambre et celui de la plaine et du bas-plateau limoneux hainuyers.



La commune actuelle est composée de 19 entités: Mons, Ghlin, Flénu, Jemappes, Maisières, Nimy, Havré, Harmignies, Harveng, Hyon, Mesvin, Nouvelles, Cibly, Saint-Symphorien, Villers-Saint-Ghislain, Spiennes, Cuesmes, Obourg et Saint-Denis. Au total, elle s'étend sur une superficie de 14 699 ha pour une population de 95 613 habitants, ce qui donne une densité moyenne de 653 hab./km<sup>2</sup>.

## 2. Population

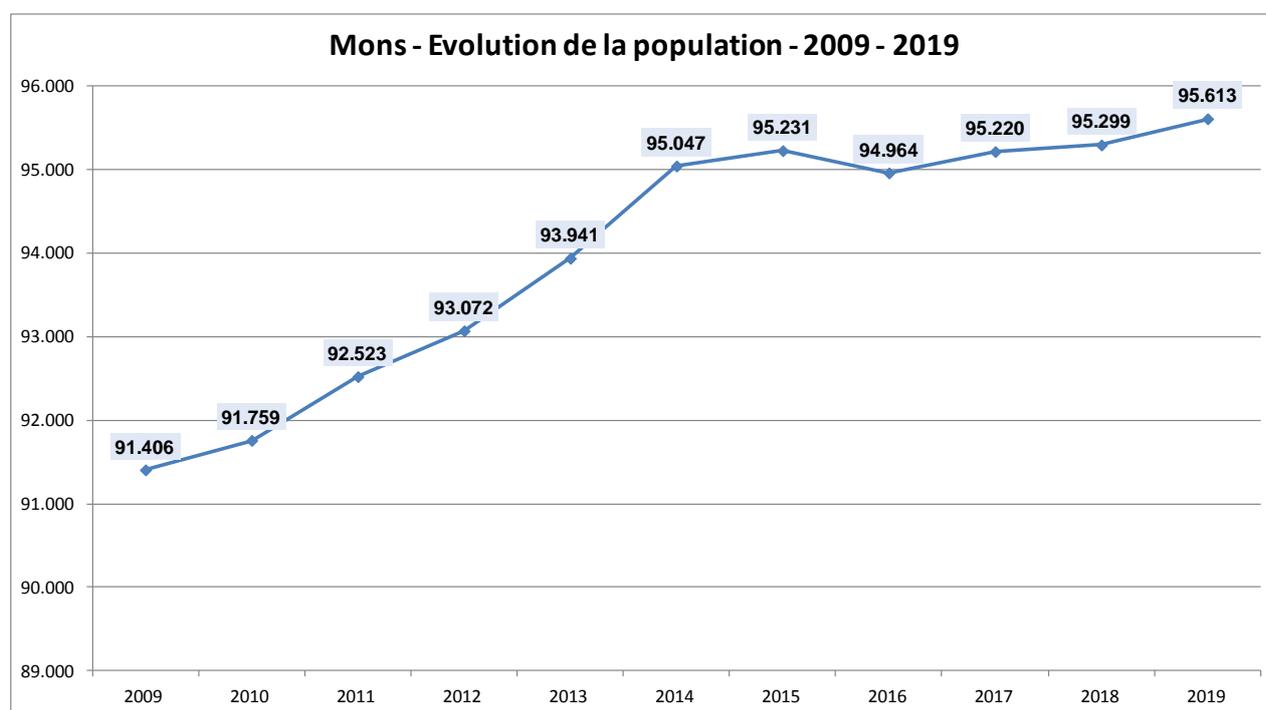
### 2.1. Population et évolution

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune de Mons comptait 95 613 habitants (51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes) soit une densité de population de 653 hab./km<sup>2</sup>, supérieure à celles du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique.

En 2018, les résidents étrangers à Mons représentaient 15,9 % de la population totale, ce qui est supérieur aux taux observés pour le Hainaut, la Wallonie, la Flandre et la Belgique. La grande majorité des personnes étrangères rencontrées à Mons est de nationalité italienne (28,5 % de l'ensemble de la population étrangère). Viennent ensuite les nationalités françaises (13,6 %), américaine (5,3 %) et Camerounaise (4,8 %).

Territoire	Population			Densité - hab.Km <sup>2</sup>	Population étrangère	
	Hommes	Femmes	Total		Valeurs absolues	Pourcentage
Mons	46.434	49.179	95.613	653	15.239	15,9
Hainaut	654.185	690.056	1.344.241	355	157.168	11,7
Wallonie	1.775.766	1.858.029	3.633.795	216	358.191	9,9
Flandre	3.260.033	3.329.036	6.589.069	487	526.394	8,0
Belgique	5.628.228	5.803.178	11.431.406	374	1.295.660	11,4

En 10 ans, la population de Mons a connu une évolution positive (+4 207 habitants). Cette croissance (4,6 %) est légèrement supérieure à celle du Hainaut (3,1 %), comparable à celle de la Wallonie (4,5 %), et inférieure à celles de la Flandre (6,1 %) et de la Belgique (6,3 %).

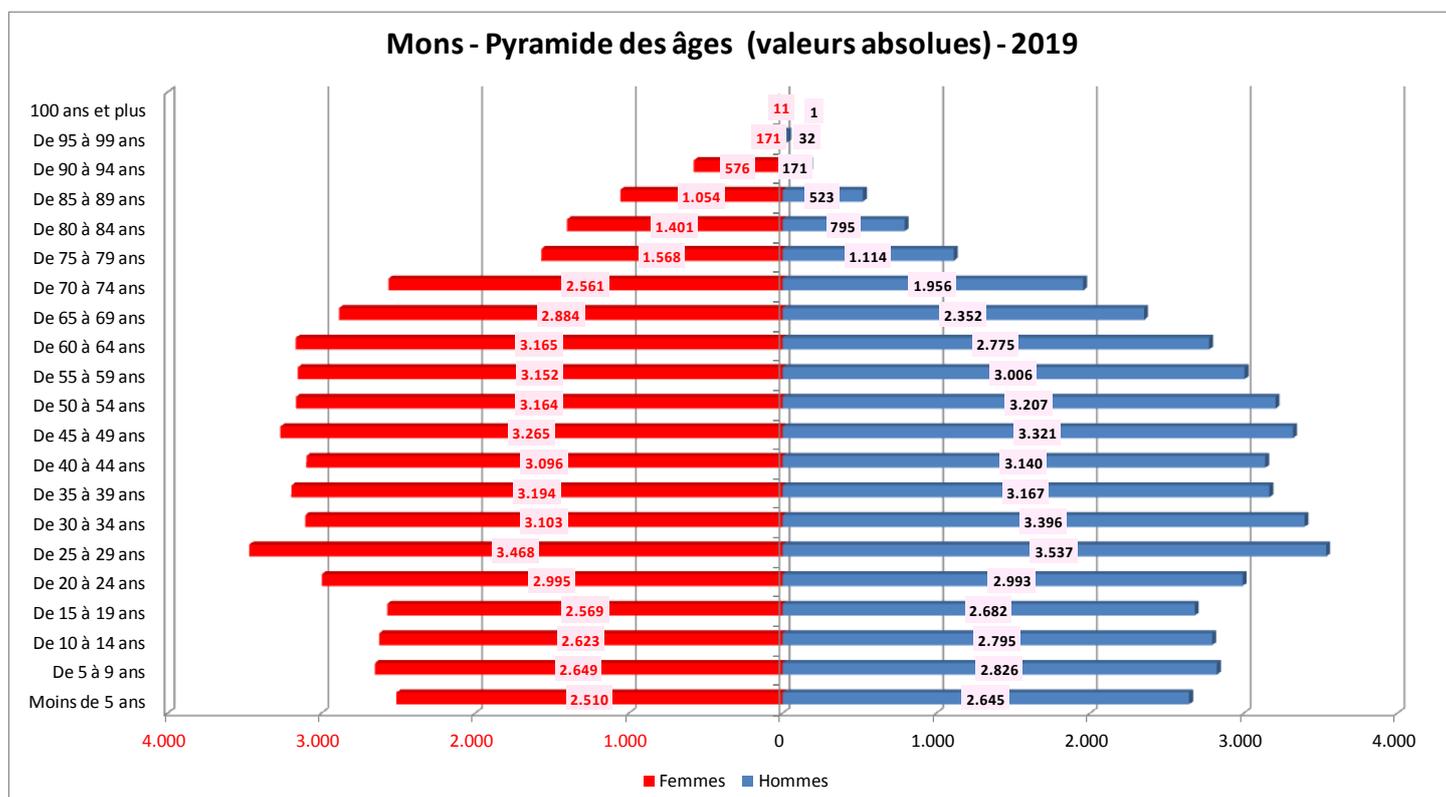


### 2.2. Age de la population

Les habitants âgés de 25 à 49 ans représentent à Mons 34,2 % de la population, ce chiffre est de 32,2 % pour la province.

De manière générale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et l'écart se creuse davantage dans les tranches âgées de la population.

La pyramide des âges apporte diverses informations. Notamment, elle montre l'impact actuel de l'arrivée des "baby boomers" dans la catégorie des 55 ans et plus entraînant un vieillissement non négligeable de la population. On observe que 18 % de la population montoise est âgée de 65 ans et plus.



### Vieillesse de la population

Pour l'année 2019, à Mons, les moins de 20 ans constituent 22,3 % de la population totale et les 65 ans et plus, 18 %. Les parts des moins de 20 ans et des 65 ans et plus sont légèrement inférieures à celles du Hainaut et de la Wallonie.

Phénomène récurrent dans les pays occidentaux, le vieillissement de la population touche également la commune de Mons. Pour 2019, le ratio entre la population âgée de 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans est estimé à 0,81. Cela signifie qu'il y a à Mons 81 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

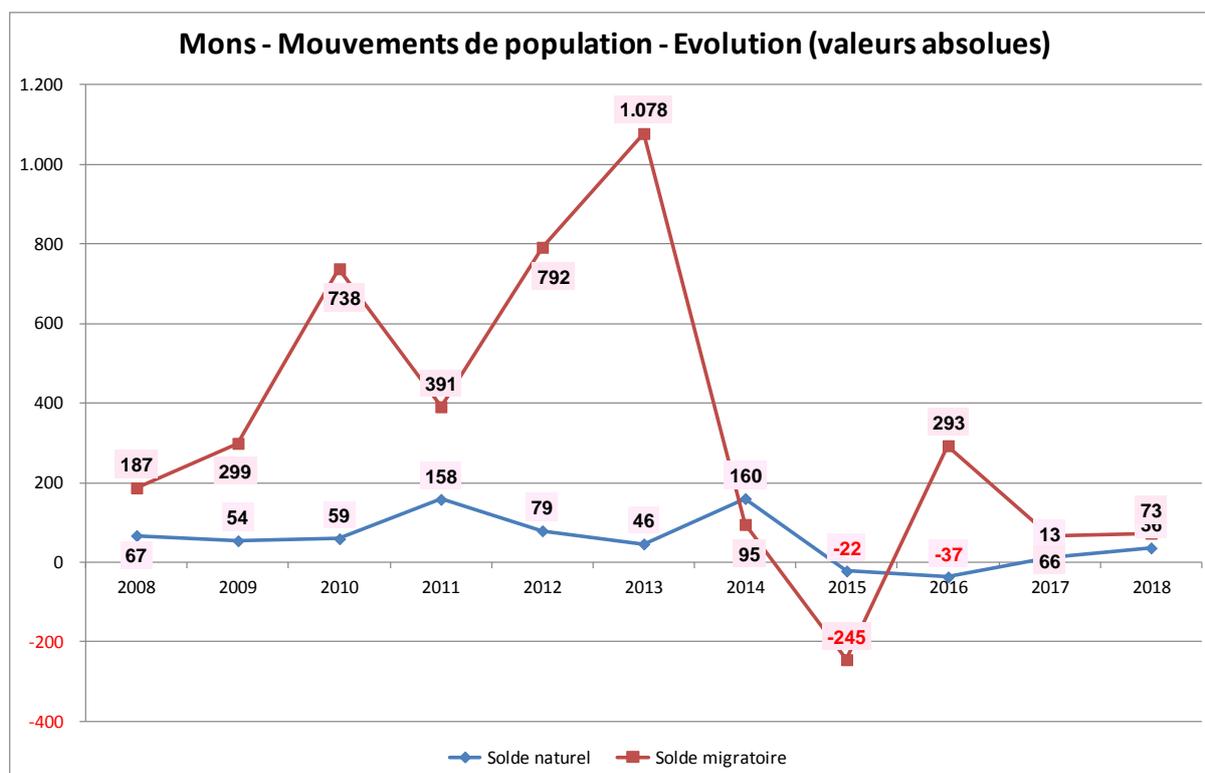
Le ratio de dépendance (rapport entre la population inactive (enfants de 0 à 14 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus) et la population active (population de 15 à 64 ans)) est de 0,53 pour la commune. Cela signifie qu'à Mons, il y a 100 personnes actives censées pouvoir s'occuper de 53 personnes pour leur vie quotidienne. Ce ratio est de 0,56 pour le Hainaut et pour la Wallonie.

Si l'on considère la population active entre 18 et 66 ans (et donc la population inactive pour les tranches d'âges de 0 à 17 ans et les 67 ans et plus), ce ratio est de 0,55 à Mons.

### 2.3. Mouvements de population

L'évolution (positive) de la population de Mons ces dernières années est principalement influencée par le solde migratoire. Ce dernier a été fluctuant au cours de la période 2008-2018 avec notamment un pic relevé en 2013, suivi d'une chute importante du solde les années suivantes.

Le solde naturel est quant à lui resté positif durant la période 2008-2014. Il a été négatif en 2015-2016 et est à nouveau positif en 2017-2018.



### 2.4. Ménages

En 2019, le pourcentage de personnes seules à Mons est de 43,6 %, soit une proportion supérieure à celle du Hainaut.

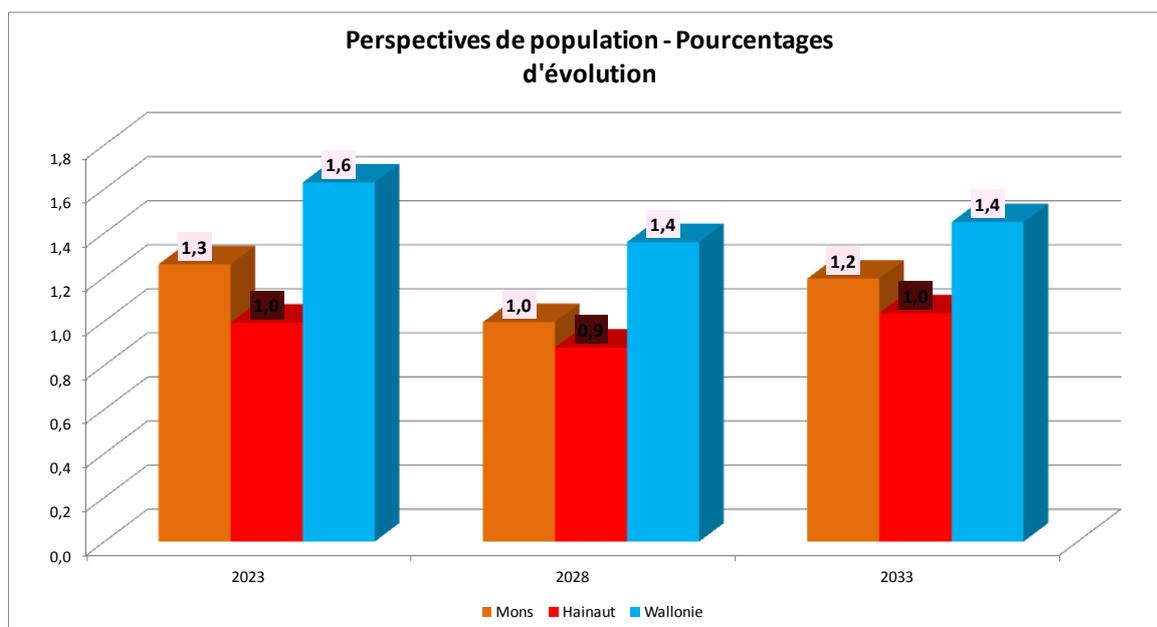
Territoire	Type de ménage													
	Isolés		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfant(s)		Couples cohabitant sans enfant		Couples cohabitant avec enfant(s)		Familles mono-parentales		Autres types de ménages privés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mons	19.710	43,6	5.915	13,1	6.362	14,1	2.570	5,5	3.539	7,6	6.236	13,8	1.026	2,2
Hainaut	211.757	36,3	94.843	16,3	102.043	17,7	33.765	5,4	56.229	9,1	78.081	13,5	11.181	1,9
Wallonie	568.623	36,5	259.786	16,5	291.228	18,7	95.808	5,6	144.676	8,4	193.218	12,6	28.047	1,7
Flandre	897.185	32,3	637.285	22,6	615.903	22,1	178.564	5,9	206.044	6,9	231.827	8,5	48.961	1,7
Belgique	1.718.738	35,2	950.654	19,2	1.012.923	20,7	302.614	5,7	377.588	7,2	489.175	10,2	96.706	1,9

### 2.5. Perspectives de population et des ménages

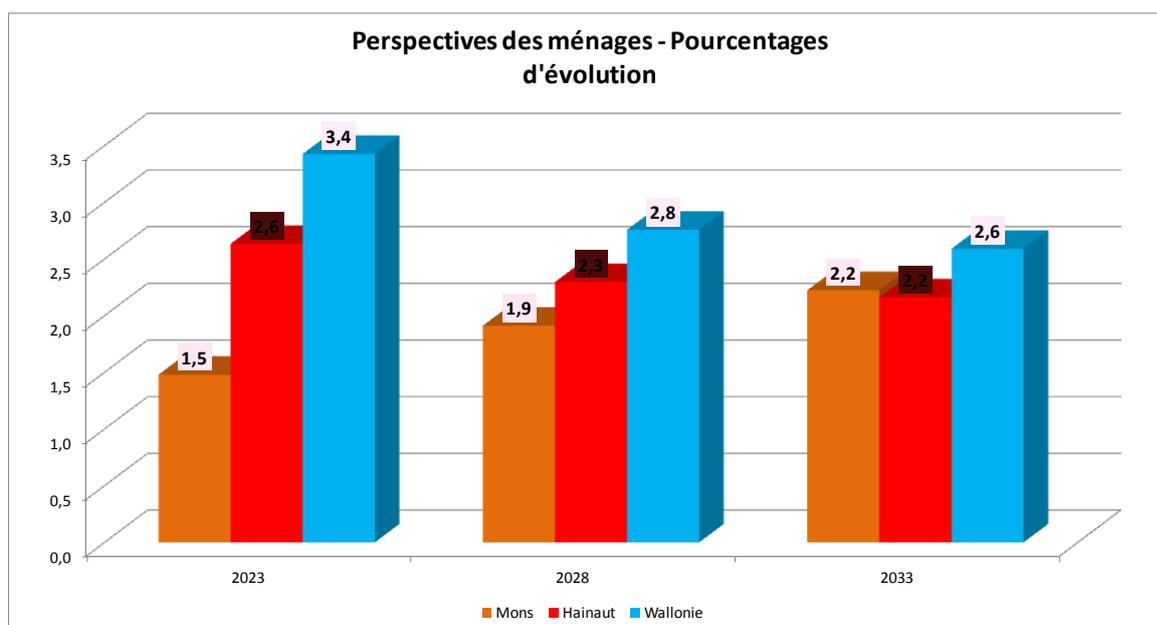
D'après les estimations du Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL et de l'IWEPs sur les perspectives de population et des ménages pour les communes wallonnes, la population de Mons devrait progresser de 1,3 % entre 2018 et 2023, de 2,3 % à l'horizon 2028 et de 3,5 % à

l'horizon 2033. La croissance de la commune semble évoluer moins rapidement que celles du Hainaut et de la Wallonie.

Territoire	Population					Ménages privés				
	2018	2019	2023	2028	2033	2018	2019	2023	2028	2033
Mons	95.299	95.613	96.498	97.459	98.622	45.192	45.434	45.861	46.738	47.778
Hainaut	1.341.645	19.007	1.354.977	1.366.909	1.381.069	584.999	8.235	600.408	614.202	627.482
Wallonie	3.624.377	6.822	3.683.436	3.733.499	3.787.618	1.571.850	3.041	1.625.720	1.670.565	1.713.847



Les perspectives d'évolution des ménages suivent une tendance similaire à celles prédites pour la population. La commune de Mons devrait observer une augmentation du nombre de ménages de 1,5 % entre 2018 et 2023, de 3,4 % d'ici 2028 et de 5,6 % d'ici 2033.



## 3. Espérance de vie et mortalité

### 3.1. Espérance de vie

Dans son analyse de l'espérance de vie par commune du Hainaut, l'Observatoire de la Santé a mis en lumière un lien entre l'espérance de vie des hommes et le revenu médian du ménage: en émettant l'hypothèse que si l'on compare deux communes hainuyères dont l'une a un revenu de 1 000 euros plus élevé que l'autre, celle au revenu supérieur indiquera une espérance de vie plus importante. L'espérance de vie des habitants de Mons n'est pas différente de celle des Hainuyers. Selon le sexe, elle est cependant plus faible respectivement de trois et une année(s) au regard de celle de la population masculine et féminine belge.

Territoire	Espérance de vie à la naissance	
	Hommes	Femmes
Mons	76,2	81,7
Hainaut	75,9	81,8
Wallonie	77,0	82,3
Belgique	79,0	83,8

### 3.2. Mortalité

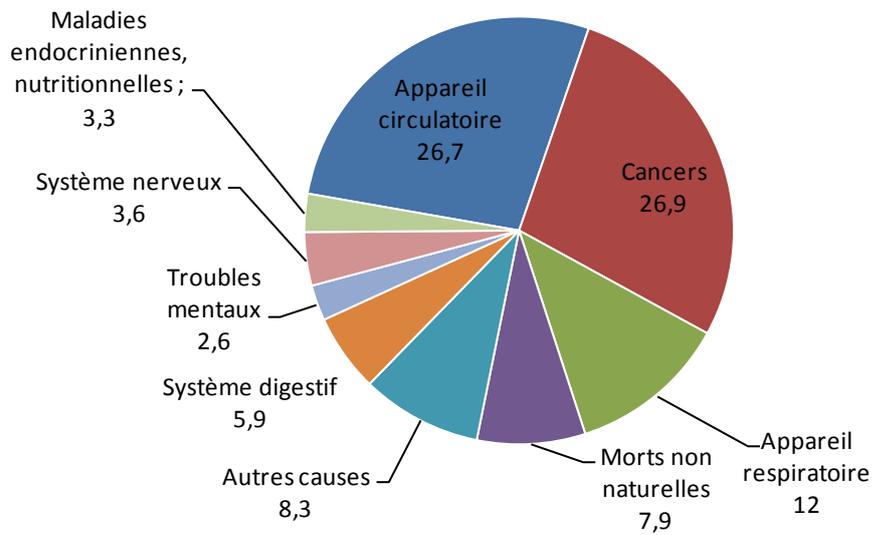
La mortalité est un élément important pour évaluer l'état de santé d'une population. Elle peut, dans certains cas, être mise en relation avec les conditions de vie, les comportements de santé ou les performances du système de soins. Si l'on prend la situation hainuyère (peu favorable au regard de la Wallonie ou de la Belgique) comme référence (indice 100), la mortalité à Mons est similaire. On observe cependant une légère sous mortalité chez les Montoises et une surmortalité avant 65 ans parmi les hommes de la Cité du Doudou.

Territoire	Mortalité Totale		Mortalité prématurée (<65 ans)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mons	97,9	98,9	104,1	102,2
Hainaut	100,0	100,0	100,0	100,0
Wallonie	92,7	97,2	88,5	93,2
Belgique	80,1	86,9	68,9	76,2

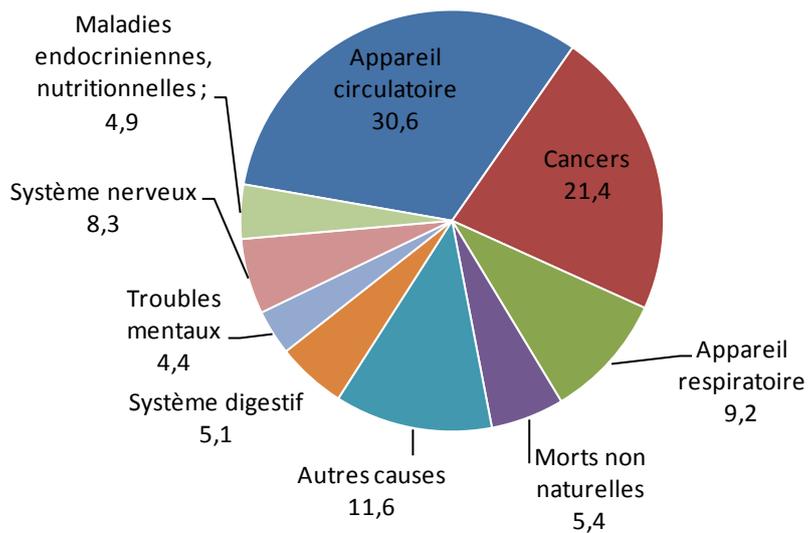
### 3.3. Causes de décès

Le recensement annuel des causes de décès permet de mesurer l'impact des maladies et/ou traumatismes sur la santé de la population et de prendre les mesures qui s'imposent en tentant d'intervenir sur les facteurs de risques et les déterminants des maladies (information, éducation, motivations, offre alimentaire, environnement, etc.). De manière classique, dans l'arrondissement de Mons, les deux principales causes de décès en 2011-2015 concernaient l'appareil circulatoire (30,6 % chez les femmes et 26,7 % chez les hommes par rapport à l'ensemble des décès) et les cancers (21,4 % chez les femmes et 26,9 % chez les hommes).

**Causes décès Hommes arrondissement de Mons 2011-2015**



**Causes décès Femmes arrondissement de Mons 2011-2015**



## 4. Etat de santé

### 4.1. Etat de santé

Les analyses montrent que l'état de santé des individus est fortement corrélé à l'échelle sociale. Ainsi, en cas de situation moins favorable, de revenus plus faibles, on observe une estime de soi moins bonne ce qui influence négativement l'état de santé déclaré. Selon l'enquête nationale de santé de 2013, près de 72 % des Hainuyers contre 78 % des Belges se déclarent en bonne ou très bonne santé. D'autre part, environ 29 % de la population hainuyère interrogée dit souffrir d'une ou plusieurs maladies chroniques. Des données à l'échelon communal ne sont pas disponibles car l'échantillon de population interrogé est insuffisant.

Territoire	Etat de santé déclaré	
	Santé perçue bonne ou très bonne (%)	Présence de maladie(s) chronique(s) (%)
Hainaut	71,8	29,2
Wallonie	75,0	30,2
Belgique	77,9	28,5

L'enquête nationale de santé de 2013 montre que le taux d'excès de poids des hommes (63,6 %) et des femmes (43,4 %) du Hainaut se situe dans des niveaux supérieurs aux moyennes belges mais ne sont pas significativement différents de la Wallonie. Quant à l'obésité, elle touche 17,7 % des hommes et 17,3 % des femmes du Hainaut. Ce surpoids et/ou cette obésité constitue(nt) un important facteur de risque de maladies chroniques telles que les pathologies cardiovasculaires, le diabète, les troubles musculo-squelettiques et certains cancers. D'où l'importance d'une bonne prévention en privilégiant le message d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.

Territoire	Fréquence du surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus			
	Excès de poids total (IMC>25)		Obésité (IMC>30)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hainaut	63,6	43,4	17,7	17,3
Wallonie	59,3	41,9	17,2	15,1
Belgique	54,9	41,7	13,6	15,1

A Mons, les personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance sont proportionnellement aussi nombreuses qu'en Wallonie ou en Hainaut. En ce qui concerne la part de bénéficiaires de l'assurance maladie soignés pour des problèmes de diabète, elle est plus importante qu'en Hainaut et en Wallonie.

Territoire	Pourcentage de personnes ayant au moins une maladie chronique impliquant une dépendance (2017)	Part pour mille de personnes soignées pour diabète (2015)
Mons	5,2	78,5
Hainaut	5,2	74,8
Wallonie	4,9	75,7
Belgique	4,9	61,9

## 4.2. Dépistage du cancer du sein

Dépister c'est détecter une pathologie avant que des symptômes soient manifestes. Une détection précoce de certains cancers favorise souvent des traitements moins lourds et offre des chances de guérison plus importantes. Le programme national de dépistage du cancer du sein permet aux femmes de 50 à 69 ans d'être dépistées gratuitement tous les deux ans au moyen d'un mammotest. En dehors de ce programme, de nombreuses femmes ont recours à un dépistage opportuniste par mammographie classée "diagnostique". Pour information, les femmes de Flandre ont tendance à privilégier le mammotest à la mammographie diagnostique, ce qui explique les chiffres nationaux élevés. A Mons, 5,1 % des femmes de 50 à 69 ans ont recours au mammotest, soit une proportion moins élevée que celle du Hainaut. La mammographie diagnostique concerne la moitié (49,8 %) des Montoises de la même classe d'âge.

Territoire	Dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 69 ans)		
	par mammotest (%)	par mammographie diagnostique	Couverture totale
Mons	5,1	49,8	54,9
Hainaut	6,6	47,3	53,9
Wallonie	6,0	47,0	53,0
Belgique	32,8	28,2	61,0

## 4.3. Comportements de santé

En Hainaut, la consommation quotidienne de fruits et de légumes ne montre pas de différence significative avec la Wallonie et la Belgique. On observe plus de fumeurs quotidiens (27,3 %) dans le Hainaut que dans l'ensemble de la Belgique (23 %). Le nombre de Hainuyers consommateurs réguliers déclarant boire plus de 14 verres d'alcool par semaine chez les femmes et 21 verres chez les hommes est supérieur aux moyennes wallonne et belge. Cependant, il n'y a pas de différence significative entre le Hainaut, la Wallonie et la Belgique quant à la proportion de personnes à risque de dépendance alcoolique. Enfin, la population à risque par manque d'activité physique est plus élevée dans le Hainaut qu'en Wallonie. De plus, la différence entre les hommes et les femmes est importante, ces dernières étant plus sédentaires que les hommes.

Territoire	Consommation quotidienne (%) de fruits (jus exclus)	Consommation quotidienne (%) de légumes	Surconsommation d'alcool (>14 verres/semaine Femmes et >21 verres/semaine Hommes) (%)	Part (en %) de dépendants à l'alcool	Consommation quotidienne ou occasionnelle de tabac (%)	Part (en %) de la population à risque par manque d'activité physique
Hainaut	53	77,6	19,1	9,9	27,3	38
Wallonie	54,1	76,2	14,7	10,1	25,2	32,5
Belgique	55,7	77,9	13,5	10,5	23	27,5

## 5. Logement

### 5.1. Logements et années de construction des bâtiments

En 2019, Mons compte 51 083 logements sur son territoire communal.

A l'instar du Hainaut et de la Wallonie, la commune se voit caractérisée par un parc de bâtiments anciens. Parmi les bâtiments présents sur le territoire communal, plus de la moitié (53,5 %) ont été érigés avant 1946. Ce pourcentage est inférieur à celui du Hainaut mais supérieur à celui de la Wallonie.

8,3 % des bâtiments de Mons ont été construits entre 1982 et 2001, ce qui est inférieur aux pourcentages du Hainaut et de la Wallonie.

3,2 % des bâtiments de la commune datent de la période 2002-2011, soit un taux inférieur à celui du Hainaut.

Depuis 2011, 838 bâtiments ont été construits à Mons.

Territoire	Bâtiments	Année de construction des bâtiments										Nombre de logements
		Avant 1946		De 1946 à 1981		De 1982 à 2001		De 2002 à 2011		Après 2011		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Mons	44.031	23.548	53,5	14.523	33,0	3.663	8,3	1.418	3,2	838	1,9	51.083
Hainaut	656.389	368.538	56,1	181.670	27,7	62.721	9,6	27.444	4,2	15.364	2,0	633.889
Wallonie	1.671.874	812.780	48,6	506.065	30,3	205.982	12,3	93.213	5,6	51.896	3,1	1.719.866
Flandre	2.686.182	730.433	27,2	1.100.892	41,0	522.518	19,5	203.136	7,6	125.540	4,7	3.215.454
Belgique	4.552.745	1.671.628	36,7	1.660.149	36,5	736.313	16,2	299.748	6,6	179.069	3,9	5.514.939

### 5.2. Immobilier

#### Prix de l'immobilier

En 2017, le prix de vente moyen d'une maison d'habitation ordinaire à Mons s'élève à 140 267 €. Il est de 221 774 € pour les villas et de 175 697 € pour les appartements. Les prix des maisons et appartements sont supérieurs à ceux observés en Hainaut. Celui des villas est par contre moins élevé à Mons.

En 10 ans, les prix des maisons et des appartements ont particulièrement augmenté: + 27,1 % pour les maisons et + 55,7 % pour les appartements. Les villas ont également connu une hausse de leur prix de vente moyen mais de manière moins importante (+ 9,1 %).

Sur la même décennie (2007-2017), le nombre de transactions immobilières sur Mons a diminué de 12,1 % pour les maisons, tandis qu'il a augmenté de 7,2 % pour les villas et de 41,8 % pour les appartements.

#### Pression immobilière

En 2017 à Mons, il fallait 4,9 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acquérir une maison d'habitation ordinaire, 7,8 fois pour une villa et 6,2 fois pour un appartement.

De manière générale, les pressions immobilières relevées à Mons pour les maisons et les appartements sont similaires à celles calculées pour le Hainaut et la Wallonie. La pression pour les villas est quant à elle inférieure.

Entités administratives	Revenu moyen par déclaration	Prix moyen(€) maisons ordinaires	Pression immobilière maisons ordinaires	Prix moyen(€) villas	Pression immobilière villas	Prix moyen(€) appartements	Pression immobilière appartements
Mons	28.551	140.267	4,9	221.774	7,8	175.697	6,2
Hainaut	28.338	134.307	4,7	248.363	8,8	152.449	5,4
Wallonie	30.671	161.296	5,3	284.668	9,3	178.771	5,8
Flandre	34.598	234.317	6,8	381.597	11,0	230.069	6,6
Belgique	32.729	216.781	6,6	358.076	10,9	226.282	6,9

### 5.3. Foncier

En 2014, 80 terrains à bâtir d'une superficie moyenne de 786 m<sup>2</sup> au prix moyen de 65 €/m<sup>2</sup> ont été vendus au sein de la commune.

Le prix moyen du foncier à Mons est supérieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie (51 €/m<sup>2</sup>).

En 10 ans, le prix moyen du foncier à Mons a augmenté de 159,9 %.

Territoire	Prix moyen (€/m <sup>2</sup> )	Nombre transactions	Prix total(€)	Superficie totale(m <sup>2</sup> )	Prix moyen(€)	Revenu moyen par déclaration	Pression foncière
Mons	65	80	4.098.333	62.870	51.229	27.596	1,9
Hainaut	51	1.538	126.612.902	2.471.627	82.323	27.432	3,0
Wallonie	51	5.550	463.584.677	9.173.577	83.529	29.595	2,8
Flandre	177	11.235	1.865.094.621	10.560.197	166.008	33.519	5,0
Belgique	119	16.904	2.362.965.939	19.788.889	139.787	31.655	4,4

### 5.4. Logements publics

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 7,5 % des ménages de Mons vivent dans un logement public (SLSP<sup>1</sup>). La commune compte 3 403 logements publics SLSP. La part de logements inoccupés est indisponible.

<sup>1</sup> SLSP: Société de logement de service public

## 6. Services à la population

### 6.1. Offre médicale

Le poids de la patientèle par médecin généraliste actif (généraliste ayant comptabilisé au moins 500 contacts patients pendant l'année) à Mons est moins lourd par rapport à la situation hainuyère soit 934 habitants par médecin généraliste, il est un peu plus favorable qu'en Wallonie (1 033 habitants/patients potentiels par médecin généraliste). Plus de la moitié des médecins généralistes identifiés par l'INAMI à Mons ont 50 ans ou plus.

A Mons, on trouve deux établissements hospitaliers importants: le CHU Ambroise Paré et la Clinique Saint-Joseph (CHR Mons-Hainaut).

Territoire	Nombre de lits d'hôpitaux	Nombre d'habitants pour un médecin généraliste actif
Mons	1.037	934
Hainaut	8.517	1.117
Wallonie	20.624	1.033
Flandre	39.642	1.059
Belgique	68.612	1.068

### 6.2. Petite enfance

En 2017, Mons compte 717 places d'accueil dédiées aux enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Le taux de couverture s'élève ainsi à 28,2 %. Ce taux est inférieur aux moyennes du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique.

Territoire	Total des places	Taux de couverture de la petite enfance
Mons	717	28,2
Hainaut	10.559	30,3
Wallonie	33.356	36,1
Flandre	93.539	43,2
Belgique	138.530	39,8

### 6.3. Aînés

#### Maisons de repos

En 2018, la commune de Mons recense 12 maisons de repos agréées INAMI pour une capacité totale de 1 278 lits. Ramené à la population des 75 ans et plus, le taux de couverture obtenu est de 17,1 %, soit un taux légèrement inférieur à celui du Hainaut, et supérieur aux autres entités territoriales du pays.

Territoire	Maisons de repos	Total Lits	Pop. 75 ans et +	Offre de lits
Mons	12	1.278	7.355	17,1
Hainaut	223	19.858	109.271	17,9
Wallonie	563	49.220	299.002	16,3
Flandre	786	79.970	632.499	12,7
Belgique	1.494	144.262	1.008.393	14,3

#### 6.4. Nombre d'établissements scolaires

Mons compte 63 établissements scolaires sur son territoire dont 4 établissements supérieurs: la Haute Ecole provinciale de Hainaut – Condorcet, la Haute Ecole en Hainaut, l'Ecole supérieure des Arts<sup>2</sup> et la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

Territoire	Maternel	Maternel et Primaire	Maternel, Primaire et Secondaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général
Mons	4	30	1	7	17	4	63
Arrondissement de Mons	6	101	2	8	33	5	155
Hainaut	25	544	7	41	185	29	831

#### 6.5. Population scolaire

Le tableau suivant montre la répartition des élèves et étudiants résidant à Mons en fonction du type d'établissement scolaire (maternel, primaire, etc.). Dans le cas présent, les établissements scolaires ne se limitent pas uniquement à ceux de la commune de résidence.

Commune (Lieu de résidence)	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général année scolaire 2015-2016
Mons	3.721	6.220	6.564	1.651	18.156
Arrondissement de Mons	10.236	18.392	20.124	4.081	52.833
Hainaut	52.365	96.640	108.187	21.492	278.684

Ce deuxième tableau rend compte du nombre d'élèves et d'étudiants qui sont scolarisés dans les différents types d'établissements (maternel, primaire, etc.) basés sur le territoire communal. Cette fois-ci, la population scolaire n'est pas uniquement composée des résidents de la commune de Mons.

Commune (Lieu de scolarisation)	Maternel	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général année scolaire 2015-2016
Mons	4.250	7.680	11.683	7.505	31.118
Arrondissement de Mons	10.433	18.849	22.187	8.264	59.733
Hainaut	53.363	99.290	115.079	22.970	290.702

## 7. Formation

### 7.1. Niveau d'instruction

27 % des habitants de Mons âgés de 18 ans et plus ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

13,1 % ne dépassent pas le stade des études primaires et 3,4 % ne possèdent aucun diplôme ou certificat.

En comparaison avec le Hainaut, la commune présente un taux de diplômés de l'enseignement primaire moins élevé et à l'inverse un taux de diplômés du supérieur plus important.

Territoire	Pas de diplôme ou de certificat		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mons	1.002	3,4	3851,0	13,1	16681,0	57	7959,0	27,0
Hainaut	17.713	4,1	63406,0	14,8	260168,0	61	85912,0	20,1
Wallonie	40.013	3,5	149150,0	13,0	678078,0	59	279385,0	24,4
Flandre	55.516	2,5	279764,0	12,8	1270316,0	58	577551,0	26,5
Belgique	107.904	3,0	470892,0	13,0	2081556,0	58	958839,0	26,5

## 8. Emploi

### 8.1. Emploi salarié

Au 31 décembre 2018, Mons compte 24 810 travailleurs salariés (assujettis à l'ONSS), ce qui représente 39,8 % de la population communale âgée entre 15 et 64 ans. La part des travailleurs salariés à Mons est en deçà de celles du Hainaut et de la Wallonie.

L'enseignement est le secteur d'activité qui emploie le plus de travailleurs (4 048 travailleurs soit 16,3 %). Viennent ensuite les secteurs de l'administration publique (2 134 travailleurs soit 8,6 %), du commerce de détail (2 118 travailleurs soit 8,5 %) et des activités pour la santé humaine (1 360 travailleurs soit 5,5 %).

Territoire	NbTotal (dec 2018)	Pop. 15-64 ans (jan 2019)	Part Trav. Pop. 15-64 ans
Mons	24.810	62.395	39,8
Hainaut	371.487	862.936	43,0
Wallonie	1.017.585	2.336.692	43,5
Flandre	2.267.286	4.184.022	54,2
Belgique	3.588.534	7.333.004	48,9

### 8.2. Emploi indépendant

Au 31 décembre 2018, Mons compte 6 562 travailleurs indépendants. Cela représente 6,7 % des travailleurs indépendants du Hainaut. Rapportée à la population des 15 ans et plus à Mons, la part des indépendants s'élève à 8,2 %.

Parmi les travailleurs indépendants, 4,4 % se retrouvent dans le secteur primaire, 15 % dans le secteur secondaire et 80,6 % dans le secteur tertiaire.

Les professions libérales et le commerce sont les deux secteurs qui emploient le plus de travailleurs indépendants au sein de la commune, respectivement 41,2 % et 32,1 %. L'industrie suit avec 15 % des travailleurs indépendants.

Territoire	Total 2018	Pop. 15 ans et +	Part des indépendants dans la population de 15 ans et +
Mons	6.562	3.694	8,2
Hainaut	97.474	1.113.182	8,8
Wallonie	306.516	3.011.272	10,2
Flandre	682.436	5.516.073	12,4
Belgique	1.099.444	9.498.304	11,6

### 8.3. Taux d'emploi / Taux de chômage

#### Taux d'emploi

En 2017, le taux d'emploi de la commune s'élève à 51,9 %. Il est inférieur aux taux d'emploi hainuyer et wallon.

Entre 2007 et 2017, Mons a connu une augmentation du taux d'emploi (de 49,5 % à 51,9 %).

#### Taux de chômage

Pour l'année 2019, le taux de chômage à Mons est de 14,7 %, soit un taux supérieur à celui des autres régions (Hainaut, Wallonie, Flandre et Belgique).

Entre 2018 et 2019, le taux de chômage a légèrement augmenté à Mons, passant de 14,5 % à 14,7 %.

Communes	Taux d'emploi 2017	Taux de chômage 2019
Mons	51,9	14,7
Hainaut	55,5	12,6
Wallonie	58,6	10,7
Flandre	68,2	5,0
Belgique	63,5	7,7

## 8.4. Mobilité des travailleurs

### Mobilité des travailleurs résidents

La part des travailleurs domiciliés à Mons et qui vont travailler dans une autre commune est de 56,3 %.

Lieu de résidence	Occupés dans la commune	Sortant de la commune de résidence	Total	Part des travailleurs sortant de la commune
Mons	12.042	15.503	27.546	56,3
Hainaut	114.659	289.268	403.927	71,6
Wallonie	283.695	848.703	1.132.398	74,9
Flandre	642.203	1.670.984	2.313.186	72,2
Belgique	979.173	2.765.654	3.744.828	73,9

### Mobilité des travailleurs occupés

La part des travailleurs occupés à Mons et qui proviennent d'une autre commune s'élève à 70,8 %.

Lieu de travail	Domiciliés dans la commune	Venant d'une autre commune	Total	Part des travailleurs domiciliés dans une autres commune
Mons	12.042	29.224	41.266	70,8
Hainaut	114.659	238.860	353.520	67,6
Wallonie	283.695	703.869	987.564	71,3
Flandre	642.203	1.502.572	2.144.774	70,1
Belgique	979.173	2.750.701	3.729.874	73,7

## 9. Revenus

### 9.1. Revenus médians et déclarations

Le revenu médian par déclaration à Mons est de 21 372 € en 2017.<sup>2</sup> Il est comparable à celui du Hainaut (- 310 €), mais inférieur à ceux de la Wallonie (- 1 477 €), de la Flandre (- 4 647 €) et de la Belgique (- 2 973 €).

Territoire	Revenu médian par déclaration
Mons	21.372
Hainaut	21.682
Wallonie	22.849
Flandre	26.019
Belgique	24.345

En termes de déclarations des revenus de 2017, 13,3 % des ménages de la commune ont rentré une déclaration supérieure à 50 000 € et 14 % ont renseigné moins de 10 000 €.

Territoire	Total	< 10.000 EUR	de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	plus que 50.000 EUR
<b>Valeurs absolues</b>							
Mons	53.960	7.541	17.618	11.221	6.780	3.620	7.180
Hainaut	758.573	101.089	243.649	168.911	96.130	52.598	96.196
Wallonie	2.042.084	283.970	589.630	440.770	260.117	153.317	314.280
Flandre	3.719.171	445.534	873.034	839.622	528.746	313.806	718.429
Belgique	6.371.585	843.990	1.660.522	1.401.770	856.131	504.379	1.104.793
<b>Pourcentages</b>							
Mons	100	14,0	32,7	20,8	12,6	6,7	13,3
Hainaut	100	13,3	32,1	22,3	12,7	6,9	12,7
Wallonie	100	13,9	28,9	21,6	12,7	7,5	15,4
Flandre	100	12,0	23,5	22,6	14,2	8,4	19,3
Belgique	100	13,2	26,1	22,0	13,4	7,9	17,3

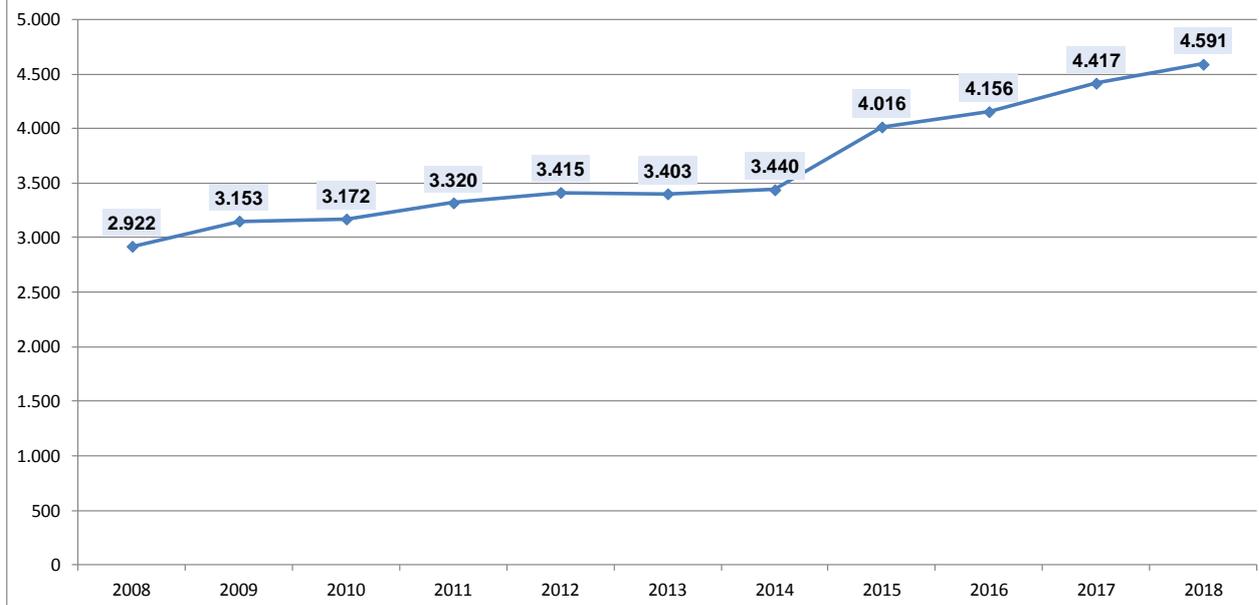
### 9.2. Revenus d'intégration sociale (RIS)

Ramenée à la population des 18 à 64 ans, la part des bénéficiaires du RIS à Mons s'élève à 7,7 %. Elle est de 5 % en Hainaut, 4,4 % en Wallonie et 3 % en Belgique.

Entre 2008 et 2018, le nombre de bénéficiaires du RIS (4 591 en 2018) a augmenté de 57,1 % à Mons. Cette augmentation est de 70,9 % en Hainaut, 57,5 % en Wallonie et 48,4 % en Belgique. La courbe d'évolution ci-dessous montre une augmentation relativement constante du nombre de bénéficiaires du RIS jusqu'en 2014. Une plus forte croissance est observée l'année suivante. La crise économique apparue dès 2008 et la réforme des allocations de chômage en 2015 sont des facteurs pouvant influencer de manière non négligeable le nombre de bénéficiaires du RIS.

<sup>2</sup> Cela signifie que 50 % des déclarations sont supérieures à 21 372 € et 50 % sont en dessous de 21 372 €.

### Mons - Bénéficiaires du RIS 2008 - 2018



## 10. Tissu économique

### 10.1. Entreprises

En décembre 2017, la commune de Mons compte 2 601 établissements assujettis à l'ONSS. Ces entreprises constituent 9,1 % des établissements du Hainaut.

Parmi ces entreprises, 89 % appartiennent au secteur tertiaire, 10,5 % au secteur secondaire et 0,5 % au secteur primaire. C'est le commerce de détail qui concentre le plus grand nombre d'entreprises à Mons (427), suivi du secteur de la restauration (239) et celui de l'enseignement (196).

Les 2 601 établissements occupent 42 798 travailleurs, soit 11,5 % des travailleurs hainuyers.

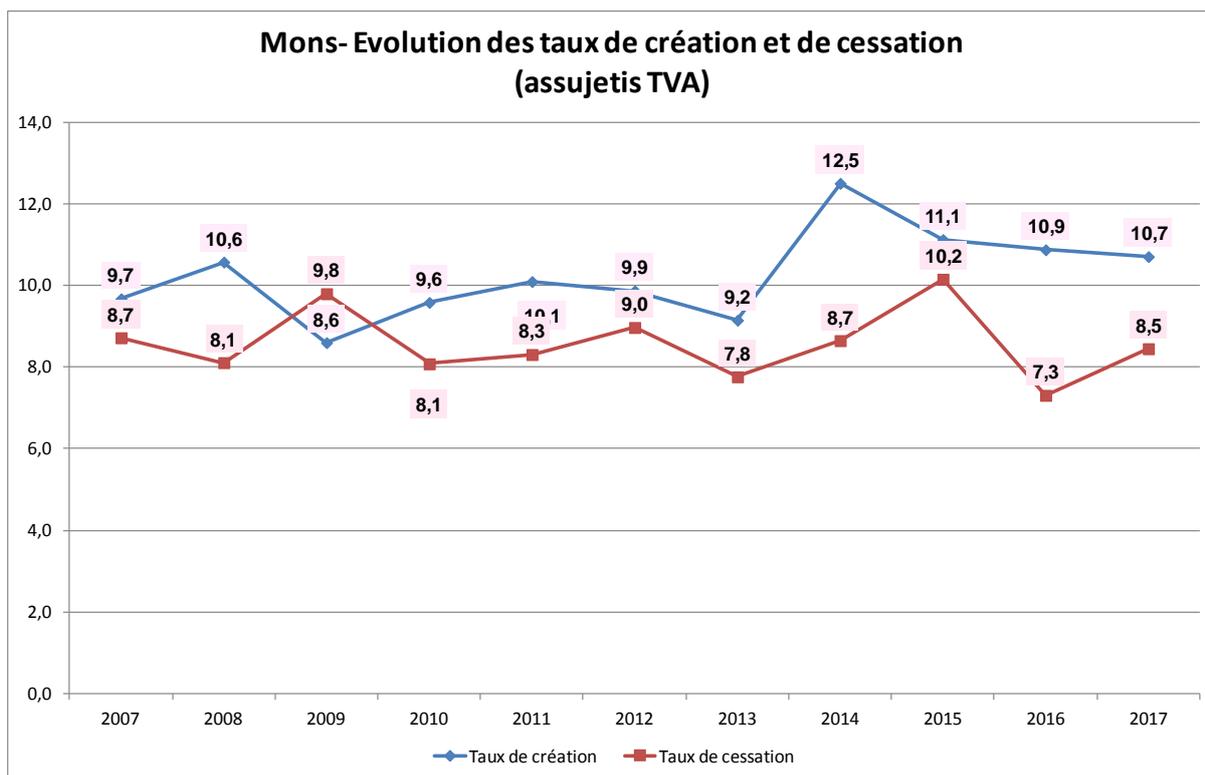
Territoire	Etablissements	Travailleurs
	Décembre 2017	
Mons	2.601	42.798
Hainaut	28.500	371.361
Wallonie	87.836	1.050.689
Flandre	168.054	2.296.340
Belgique	292.796	3.972.943

Le taux de création d'entreprises à Mons en 2017 est de 10,7 %. Il est plus élevé que ceux du Hainaut (10 %), de la Wallonie (9,6 %) et de la Belgique (9,9 %).

Le taux de cessation est quant à lui de 8,5 % à Mons, soit plus élevé que ceux du Hainaut (7,8 %), de la Wallonie (6,7 %) et de la Belgique (6,1 %).

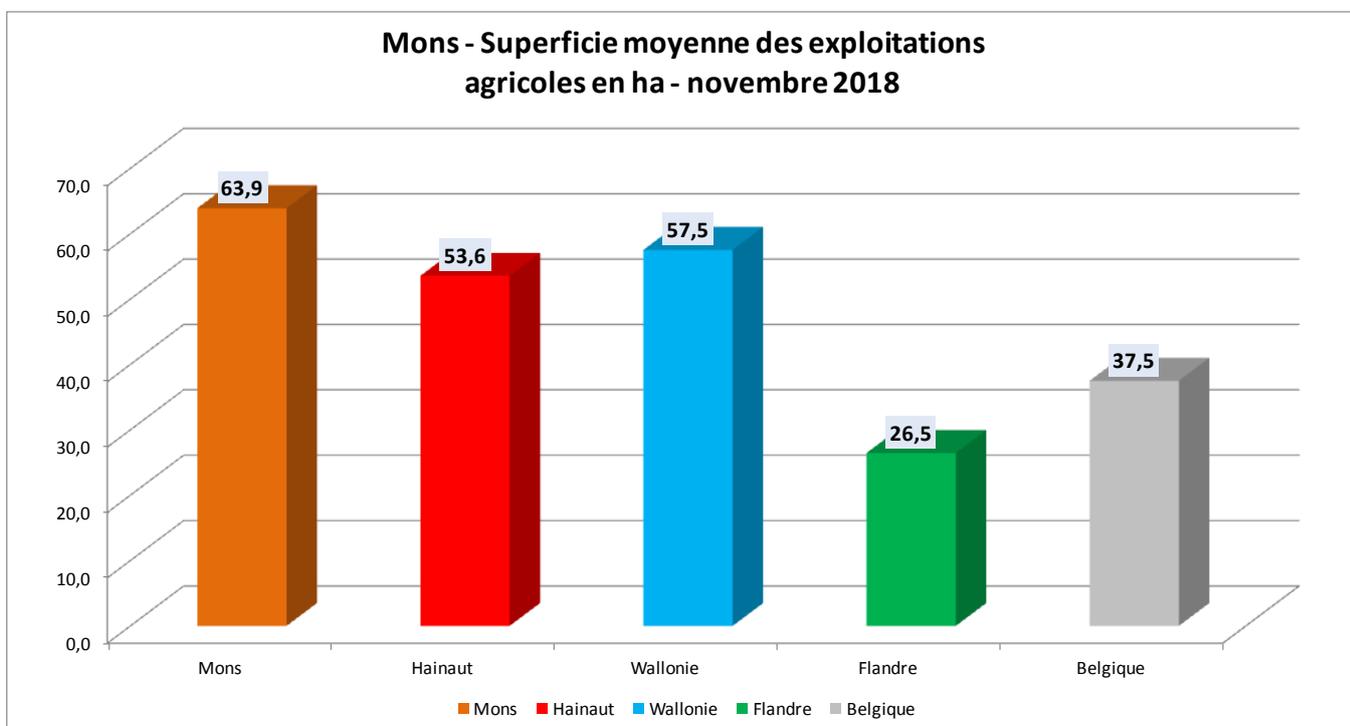
En effectuant le calcul: "taux de création – taux de cessation", on en arrive à un chiffre de 2,2 pour Mons, 2,2 pour le Hainaut, 2,9 pour la Wallonie et 3,8 pour le pays. En 2017 à Mons, il y a donc eu davantage de nouvelles entreprises implantées que d'entreprises qui sont parties.

Depuis 2007, les taux de création et de cessation ont varié au cours des années. On peut toutefois noter une tendance générale sensiblement à la hausse ces dernières années (par rapport à 2007).



## 10.2. Agriculture

En 2018, la commune compte 90 exploitations agricoles pour une superficie agricole utilisée de 5 751 hectares. La superficie moyenne par exploitation est de 63,9 hectares, ce qui est légèrement supérieur aux moyennes du Hainaut et de la Wallonie.



### **10.3. Tourisme**

En 2018, Mons compte 103 355 arrivées touristiques sur son territoire pour un total de 195 422 nuitées. La durée moyenne d'un séjour dans la commune est de 1,9 jour.

## Sources

### I. Territoire

Hainaut Développement et OSH

CPDT – Atlas des paysages - communes couvertes par les Atlas (<https://cpdt.wallonie.be/atlas-des-paysages-communes-couvertes-par-les-atlas>)

### II. Population

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Population 01/01/2009-2019

Population étrangère au 01/01/2019

Structure des ménages 2019

Perspectives de population (2023-2028-2033) et des ménages (2023-2028-2033) – Wallonie – Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l’UCL – IWEPS

### III. Espérance de vie et mortalité

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Espérance de vie à la naissance 2014-2018 – Calculs OSH

Indice comparative de mortalité 2014-2018 – Calculs OSH

### IV. Etat de santé et comportement de santé

Enquête Nationale de Santé 2013 – ISP:

Santé Subjective

Comportement de Santé

Agence Inter mutualiste IMA-AIM:

Maladies chroniques 2014

Diabète 2013

Dépistage du cancer du sein 2017

ISP-HIS:

Etat de santé déclaré

Fréquence de surpoids et de l’obésité chez les 18 ans et plus

### V. Logement

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

Parc des bâtiments 2019

Ventes immobilières (maisons d’habitation ordinaires) – 2017 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2018 – Rev 2017

Ventes de terrains à bâtir – 2014 – Statistique fiscale des revenus – Exerc. 2015 – Rev. 2014

Cityse (DEMO-UCL) – SPFEco – DGSIE-SWL 01/01/2017:  
Logements publics

## **VI. Services à la population**

INAMI – 31/12/2016

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):  
Population 01/01/2008-2018

Hôpitaux: SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement – DG Organisation des Etablissements de Soins – Service Datamanagement – 2017

ONE 2017 – Kind&Gezin 2017 – 2017 – Dienst für Kind – 2017

## **VII. Formation**

Census – 2011:  
Primaire, secondaire, supérieur

Fédération Wallonie-Bruxelles - Implantations de l'enseignement fondamental et spécialisé - 2014-2015

Fédération Wallonie-Bruxelles - Etablissements et implantations de l'enseignement secondaire et supérieur / Enseignement supérieur (Les Hautes Ecoles) - 2013-2014

## **VIII. Emploi**

ONSS - 31/12/2017 (emploi au lieu de travail) et 31/12/2018 (emploi au lieu de résidence) :  
Salariés

INASTI - 31/12/2018:  
Indépendants

ONEM - Juin 2018 - Juin 2019 - FOREM - D.E.I. - Septembre 2019 :  
Taux de chômage

Steunpunt WSE:  
Taux d'emploi 2017  
Mobilité des travailleurs 2016

## **IX. Revenus**

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):  
Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2018 - Rev. 2017

SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes villes - Chiffres et RIS - 2008-2018 -  
[www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris](http://www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris)

## **X. Tissue économique**

ONSS - 31/12/2017:  
Entreprises

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):  
Résultats de l'enquête agricole - 2018

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):  
Tourisme 2018